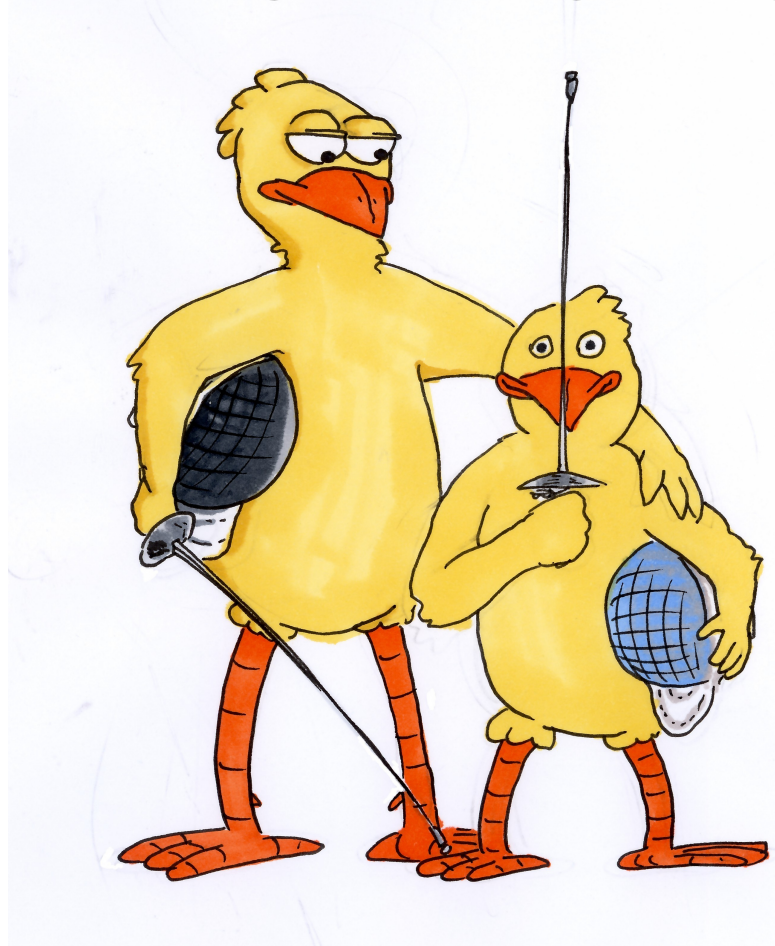


CHICKS'CUP



Tournoi international au fleuret

Poussins et pupilles

13 mai 2012 au stade Fallon



Woluwe-Saint-Lambert
Sint-Lambrechts-Woluwe



FONDS
Sportif

**Organisé par le cercle d'escrime de la
Woluwe**

Lieu

Stade Fallon, chemin du Struykbeken , à Woluwe Saint Lambert, 1200 Bruxelles *Plan d'accès ci-dessous*

Catégories

Poussins mixte Fleuret électrique	Années 2004 et après	Lame 0
Poussins mixte Fleuret électrique	Années 2002-2003	Lame 0
Pupilles filles Fleuret électrique	Années 2000-2001	Lame 2
Pupilles garçons Fleuret électrique	Années 2000-2001	Lame 2

Horaires

Pupilles (garçons et filles)	Appel 9h	Scratch 9h15	Début 9h30
Poussins 2002-2003	Appel 10h30	Scratch 10h45	Début 11h
Poussins 2004 et après	Appel 12h	Scratch 12h15	Début 12h30

Inscriptions

Le droit d'inscription s'élève à 12€. Les inscriptions devront parvenir par l'intermédiaire des secrétariats de cercle **avant le mercredi 9 mai 2012 à 23h59** par courrier électronique à l'adresse e-mail : vanhollebekejj@hotmail.fr . Passé ce délai, l'organisateur se réserve le droit de refuser l'inscription. La liste des inscrits sera publiée sur le site internet du Cercle d'Escrime de la Woluwe : www.woluwescrime.be Aucune inscription ne sera acceptée le jour même !

Arbitrage

Un arbitre à partir de 4 tireurs inscrits. Deux arbitres à partir de 9 tireurs.

Formule

Pupilles :

Un ou deux tours de poules (en fonction du nombre de participants) suivi d'un tableau d'élimination directe en huit touches.

Poussins 2002-2003 :

Un ou deux tours de poules (en fonction du nombre de participants) suivi d'un tableau d'élimination directe en six touches.

Classement séparé filles/garçons.

Poussins 2004 et après :

Un ou deux tours de poule (en fonction du nombre de participants).

La formule peut être adaptée en fonction du nombre de participants.

Tous les participants seront récompensés.

Licences et règlement

- Les tireurs devront être en ordre de licence sportive pour la saison 2011-2012.
- Les règlements de référence sont les Règlements technique, du matériel et d'organisation de la F.I.E.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accidents, de pertes ou de vols.
- Les chaussures de ville et à talons sont interdites dans la salle de sport.

Matériel

- Les normes de matériel doivent être conformes au règlement LFCEB (bavette non conductrice pour les poussins, bavette conductrice pour les pupilles). **Le port de la sous-veste est obligatoire.**
- Un vendeur et réparateur de matériel (Fencing Pro Shop) sera présent.

Plan d'accès

